

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr

N° 221 - novembre 2016

SOMMAIRE

➤ **Événement**
Le magie de Noël
s'installe à Domont



Page 2

➤ **Transport**
Tous les chemins
mènent à Domont



Page 3

➤ **Retour sur...**
La commémoration
du 11 novembre



Page 11



SÛRETÉ

POLICE MUNICIPALE



DES PROFESSIONNELS



À VOTRE SERVICE

PAGE 5

TEMPS FORTS

Dimanche 20 novembre
Bourse aux Jouets

Comme chaque année, les bénévoles du Comité des Fêtes se changent en Pères Noël avant l'heure pour vous proposer de vendre, ou d'acheter, des joujoux par milliers.

Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet
Renseignements : 01 39 35 84 27

DOMONT **COMITÉ DES FÊTES DE DOMONT**

BOURSE AUX JOUETS 2016

DÉPÔT
Samedi 19 novembre
de 9h30 à 18h

VENTE
Dimanche 20 novembre
de 9h à 12h
et 14h à 16h

Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet
(parking face à la caserne des pompiers)

Le bénéfice de la vente
des jouets sera intégralement
versé au Téléthon

Renseignements : 01 39 35 84 27
www.domont.fr ou www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

Page 2

Samedi 3 décembre
Noël pour Tous

L'initiative solidaire organisée par le Conseil municipal des Jeunes Domontois aura lieu en même temps que le Marché de Noël cette année. Donnez un jouet pour la bonne cause... et profitez de leurs animations à volonté !

Gymnase des Grands Jardins
Rue Henry Dunant
Renseignements : 01 39 35 56 14

DOMONT **Conseil municipal des Jeunes Domontois**

Noël pour Tous

Samedi 3 décembre 2016

14h à 18h

Gymnase des Grands Jardins
Rue Henry Dunant

Renseignements : 01 39 35 56 14
www.domont.fr

Votre participation :
apporter un lot d'un ou plusieurs jouets (neuf ou en très bon état)
et vous pourrez accéder à tous les stands, ateliers, jeux, animations, cadeaux, etc.

Page 2

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À DOMONT



Voici venu le temps des préparatifs pour la fête préférée de tous les petits : Noël arrive et la Ville va l'accueillir comme il se doit.

Le traditionnel Marché de Noël s'installera vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre sur le parvis de l'Église Sainte Marie-Madeleine et autour de l'Hôtel de Ville.

Sous les lumières chaleureuses et parmi les senteurs de cannelle, un village de plus de 40 chalets attendra les petits et les grands, qui découvriront les artisans et commerçants venus présenter leurs délicieuses spécialités gastronomiques, mais aussi de nombreuses idées de cadeaux et de décoration.

Comme chaque année, le service animation réunira vos associations qui vous attendront au détour des allées. Les bénévoles du Comité des fêtes assureront la restauration avec un menu de fête, accompagné par leur inimitable vin chaud (à consommer avec modération, bien entendu). Ils proposeront également une grande tombola et des tours de poneys pour les enfants, reversant ensuite les bénéfices au profit du Téléthon.

La patinoire éphémère prendra de nouveau place sur le parvis de l'Hôtel de Ville le temps du week-end. Gratuite et ouverte à tous, vous y serez accueillis par les jeunes de l'association IMAJ. Que vous soyez débutant, novice ou expérimenté, venez glisser tout près de chez vous dans une ambiance conviviale et décontractée. Enfin, ne manquez pas la crèche vivante, qui sera présente dès le samedi matin devant la maison paroissiale (*horaires des messes en page 12*).



PARVIS DE L'ÉGLISE - PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE DE 16H À 20H

- Inauguration à 18h30;

SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 10H À 20H

- Séances gratuites de contes avec l'Reine à 15h et à 16h30;
- Repas « tartiflette » au profit du Téléthon organisé par Les Jardins d'Alain ;
Menu à 15 euros par personne. Réservations indispensables au 06 75 25 44 40.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 10H À 18H

- Ateliers cartes et décorations de Noël, de 11h à 12h et de 15h à 16h dans la salle du conseil municipal;
- Concert de la chorale La Sarabande à 16 h à la salle des Fêtes (avec les enfants de l'atelier chorale des Nouvelles Activités Périscolaires). Entrée à 10 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.



VITRINES EN FÊTE

L'association Initiative multiples d'actions auprès des jeunes, ou IMAJ, porte bien son nom. Cette année encore, en partenariat avec la Ville, les jeunes se proposent de venir décorer les vitrines et devantures de vos commerçants afin de mettre de la couleur dans les rues. Pour profiter de leurs fresques éphémères, il suffit de vous inscrire jusqu'au 25 novembre.

Renseignements et inscriptions :
01 39 35 56 16
animation@domont.fr

BOURSE AUX JOUETS

Samedi 19 et dimanche 20 novembre, le Comité des fêtes vous donne rendez-vous au gymnase Charles de Gaulle qui, pour l'occasion, se changera en un gigantesque magasin de jouets. Vous y êtes attendus pour faire de bonnes affaires lors de cette incontournable bourse aux jouets.

Les jouets proposés sont vendus par les particuliers, qui peuvent en déposer jusqu'à 10. Le prix de vente est ensuite fixé entre le vendeur et le Comité des Fêtes. Afin de vérifier le bon fonctionnement des articles le Comité des fêtes vous prie de vous munir de piles.

Les bénéfices de cette vente seront reversés au Téléthon par les bénévoles de l'association. Les vendeurs pourront offrir leurs invendus à l'opération « Noël pour Tous » !

Gymnase Charles de Gaulle
Dépôt des jouets samedi 19 novembre de 9h30 à 18h
Vente dimanche 20 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h
Renseignements : 01 39 35 84 27
www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

POUR LES SENIORS...

SOIRÉE DANSANTE

Vendredi 25 novembre, à partir de 19h30 dans la salle des Fêtes.
Menu de gala et soirée dansante en compagnie de l'animateur Landiss qui vous fera passer une agréable soirée « magique ».
Participation : 20 euros

DISTRIBUTION DE METS RAFFINÉS

Mercredi 7 décembre, de 9h à 19h à la salle des Fêtes.
La Ville offrira des cadeaux gastronomiques aux seniors inscrits sur les listes du Service animation. Les Domontois âgés de 65 ans et plus recevront des chocolats. Des paniers gourmands seront également offerts à ceux de 70 ans et plus.

Renseignements et inscriptions
au service animation
Tél : 01 39 35 55 39

NOËL POUR TOUS

Le nouveau Conseil municipal des Jeunes Domontois (CJD) organise sa première grande manifestation de l'année, en même temps que le Marché de Noël, au gymnase des Grands Jardins.

Noël pour Tous, c'est un après-midi festif qui vise à collecter des jouets en faveur des enfants qui ne peuvent pas avoir de cadeaux à Noël.

Pour participer, il suffit d'apporter un jouet, neuf ou en très bon état. En contrepartie, les jeunes élus Domontois prépareront pour leurs hôtes différents stands de jeux et offriront de délicieuses gourmandises.

Bien entendu, les parents souhaitant aider à la mise en place de cette initiative sont les bienvenus.

Samedi 3 décembre de 14h à 18h
Gymnase des Grands jardins,
rue Henry Dunant
Renseignements : 01 39 35 56 14



Transports et mobilité, tous les chemins mènent à Domont

Domont offre un vaste choix de moyens de transports collectifs pour se déplacer facilement à l'intérieur de la commune ou rejoindre le réseau de transports publics d'Ile-de-France. Le point sur les différents modes de déplacement actuellement disponibles, mais également de bonnes nouvelles pour les automobilistes.

Pour circuler dans Domont

LA SOLUTION DOBUS POUR TOUS LES DOMONTOIS

Créée en 2006, cette ligne propose 7 tournées quotidiennes. Le bus aux couleurs de Domont, dont les coûts de fonctionnement sont largement pris en charge par la commune, a fidélisé près de 250 usagers qui l'utilisent quotidiennement, en majorité pour rejoindre la gare depuis les quatre coins de Domont. C'est également le moyen de transport préféré des collégiens et lycéens. Un service tellement intégré dans le quotidien des Domontois qu'il est devenu le reflet de l'évolution démographique de la commune.

Au cours des douze derniers mois, la municipalité a observé une augmentation du nombre des usagers qui l'utilisent le matin depuis les Longues Raies ou le secteur Croix Martin pour rejoindre la gare. Le soir, la fréquentation a augmenté

sur les arrêts Monument, Indépendance, Tournesols, Longues Raies et Baudelaire. Quant aux scolaires, ils sont plus nombreux à monter à bord du Dobus le matin depuis les arrêts Clinique et Bretagne. Collégiens et lycéens l'utilisent également pour la tournée du soir depuis les établissements scolaires.

Dobus en pratique

Pour monter à bord du Dobus vous pouvez utiliser votre pass Navigo, cette ligne régulière étant intégrée au réseau du syndicat des transports d'Ile-de-France. Les jeunes peuvent quant à eux l'utiliser avec leur carte Imagine'R. Mais sachez que les collégiens et lycéens scolarisés sur la commune bénéficient d'une subvention communale déduite du tarif public. Cette subvention s'élève à 50 € par collégien et 100 € par lycéen. Pour en bénéficier, il suffit de compléter un dossier de souscription disponible à l'accueil de la mairie.



Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux seniors et aux transports. « Comme dans la plupart des communes de grande couronne, la demande en moyens de déplacement est forte du fait de l'éloignement des pôles d'emploi. La municipalité reste très engagée sur cette problématique avec ses moyens propres comme le Dobus, et auprès des transporteurs publics tels que la SNCF ou le STIF ».

Améliorer la qualité du service

Après la mise en service d'un nouveau car en février dernier (l'ancien bus avait parcouru près de 560 000 kilomètres en dix ans...), toute la signalétique des arrêts vient d'être modernisée. Pour le Dobus, la route continue.

Moutet pour le déjeuner, rendez-vous médicaux, centres commerciaux, salle des Fêtes le mardi pour le club des seniors, marché et médiathèque le jeudi matin, cimetière, mais également magasins Truffaut et Floradog.

Un service presque à la carte : il suffit de d'appeler la veille en contactant le CCAS et le Baladin passe vous prendre devant chez vous. Que demander de plus ?

Pour bénéficier de ce moyen de transport toute l'année, il suffit de s'inscrire au CCAS moyennant une modeste participation de 15 €.

À noter, le CCAS est à la recherche de bénévoles détenteurs du permis B pour conduire le Baladin. À votre tour, prenez le volant de ce minibus très apprécié de nos seniors.



POUR LES SENIORS, BALADES AVEC LE BALADIN

Ce minibus, conduit par 7 chauffeurs bénévoles permet aux retraités à partir de 60 ans de se déplacer facilement à Domont et dans les environs. Il dessert les principaux points d'intérêt des seniors : dépôt tous les midis à la résidence Arefo Hélène

LE MOT DE MARIE-FRANCE MOSOLO

Maire-Adjoint déléguée aux seniors et aux transports

Peu de villes désignent un adjoint pour s'occuper spécifiquement des problèmes de transports. Pourquoi est-ce le cas à Domont ?

Les transports constituent une préoccupation très forte des Domontois, comme dans toutes les communes de la grande couronne. Il y a une forte demande de déplacements, notamment pour se rendre sur des lieux de travail généralement éloignés. Cette question des transports est donc traitée avec sérieux par la municipalité. Nous pensons également aux jeunes qui n'ont pas encore leur permis et à tous ceux qui n'ont pas un moyen de transport personnel, comme les personnes âgées ou les familles aux revenus modestes.

Que peut faire la Ville dans un domaine qui relève majoritairement de la responsabilité de la région et des grands services publics tels que la SNCF ?

Tout d'abord, je rappelle que Domont s'est depuis fort longtemps dotée de moyens de transports publics qui lui sont propres, comme le Dobus ou encore le Baladin. Ces services sont financés par la commune et facilitent énormément les déplacements quotidiens des Domontois. Ma mission consiste à établir une relation constante avec les instances régionales, la RATP et la SNCF pour faire en sorte que les problèmes et les attentes des usagers soient pris en considération. Pour ces interlocuteurs, la voix d'un Maire-Adjoint au compte.

Avez-vous des exemples ?

Je citerai en premier lieu la forte mobilisation pour protester contre les problèmes de la ligne H, il y a près de 5 ans. C'est à Domont que s'est organisée la concertation avec la SNCF et le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses vont mieux depuis, avec des rames qui fonctionnent correctement. Plusieurs gares de la ligne H, dont celle de Domont, ont également été modernisées et nous devrions obtenir la connexion de la ligne H avec le futur réseau du métro automatique francilien à Saint-Denis Pleyel. Reconnaissons que tout cela va dans le bon sens, même s'il faut rester très vigilant pour que ces acquis perdurent.

Beaucoup de Domontois utilisent leur voiture pour se déplacer et c'est de plus en plus difficile en Ile-de-France. Que faut-il faire ?

Les collectivités n'ont pas assez investi dans la modernisation du réseau routier, c'est évident. Je partage totalement le point de vue de la présidente du Conseil régional qui veut en finir avec cette opposition stérile entre la route et les transports en commun. La route ne peut plus être un tabou. En moins d'un an, nous observons heureusement un changement radical de vision et déjà des retombées concrètes : les travaux de la Croix Verte ont commencé et seront achevés d'ici 2019. D'autres grands travaux sont annoncés pour améliorer la qualité du réseau routier francilien. Je suivrai tout particulièrement le dossier de la Croix Verte, tout comme celui de la RD 301 qui permettra de fluidifier la circulation Est-Ouest sur notre territoire.



Pour circuler autour de Domont

TROIS LIGNES DE BUS À VOTRE SERVICE

• La ligne 13 du réseau Valmy.

C'est l'une des plus utilisées par les Domontois, car elle relie les gares d'Ecouen et d'Enghien-les-Bains via Domont. Un parcours judicieux mais un point d'ombre subsiste : la ligne ne fonctionne pas les dimanches.

« C'est un point sur lequel nous nous battons depuis des années », indique Marie-France Mosolo, adjointe au Maire chargée des Transports. « Nous espérons faire avancer ce dossier dans le cadre de la nouvelle Communauté d'Agglomération Plaine Vallée ».

• La ligne 38-01 du réseau Valmy.

Cette ligne rejoint la gare de Domont à la grande gare RER multimodale d'Ermont-Eaubonne et dessert également l'hôpital d'Eaubonne.

• La ligne 269 de la RATP.

Elle relie le terminus du Tramway T5 en gare de Garges-Sarcelles à Athis-Mons, en passant par l'avenue Rostand à Domont.

La Ville continue de réclamer son prolongement vers la Croix Verte afin d'assurer une correspondance avec la ligne expresse 9518 qui relie Cergy et Roissy, offrant un accès rapide aux zones d'activités de la ville nouvelle et de l'aéroport.



DES TRAVAUX À LA CROIX VERTE

Quand on parle transports, n'oublions pas la route. Deux nouvelles intéressent les Domontois qui utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

• Première bonne nouvelle : le démarrage des travaux de construction du nouvel échangeur de la Croix Verte, en perspective de l'arrivée du dernier tronçon de l'A16. Le bouchon quotidien qui fait perdre tant de temps aux automobilistes qui travaillent sur le secteur de Roissy devrait disparaître fin 2019, moyennant la construction d'un échangeur très complexe qui comprendra pas moins de 8 giratoires et 6 kilomètres de bretelles. Découvrez le projet en détail sur le site internet : prolongement-a16.sanef.com.

• Deuxième bonne nouvelle : la présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse, vient d'annoncer un plan de lutte contre les embouteillages franciliens. Parmi les six investissements prioritaires annoncés figure le tronçon qui reliera la RD301 à hauteur de Groslay à la ville de Gonesse. Cette nouvelle route expresse facilitera l'accès aux grands pôles d'emploi du secteur depuis Domont. D'une manière générale, le Conseil régional veut cesser d'opposer les transports en commun à la route et va engager des travaux importants pour résorber les principaux points noirs d'Ile-de-France, tout en proposant des solutions innovantes de gestion intelligente du trafic routier.

EN BREF

Première remise officielle du brevet des collègues

Sur les 155 élèves ayant reçu leur brevet en 2016, 130 se sont déplacés mardi 8 novembre en fin d'après-midi, au collège Aristide Briand, pour recevoir leur précieux sésame, en présence de Marc Murgia, principal du collège, des professeurs et de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, qui précise « Il ne faut pas amoindrir ces gestes qui peuvent être importants dans la scolarité des élèves. Il s'agit de les gratifier et de marquer la fin d'un cycle scolaire ». L'événement a été très apprécié par les élèves, fiers de leur réussite.

Pour rappel, un peu plus de 730 élèves sont scolarisés au collège Aristide Briand où 81% des élèves en classe de 3^e ont réussi aux épreuves du brevet cette année.



La bourse aux vêtements est toujours un succès

La vente de vêtements d'hiver organisée au gymnase Charles de Gaulle les 14 et 15 octobre par les 65 bénévoles du Comité des Fêtes, a connu une forte affluence et toujours cette volonté active de solidarité. Un peu plus de 4 500 articles étaient proposés à la vente, vêtements et accessoires (sacs à main, foulards, ceinture), des chaussures, de la layette et un grand rayon de puériculture, très achalandé, le tout à très petits prix. Comme d'habitude, de nombreux acheteurs se sont déplacés dès l'ouverture pour faire des affaires et souvent offrir une seconde vie aux vêtements.



Devenez famille d'accueil

Le Centre hospitalier de Gonesse recherche une famille d'accueil pour un patient adulte pour son service d'Accueil Familial Thérapeutique spécialisé en psychiatrie, à proximité de Gonesse et possédant impérativement le permis de conduire. L'accueillant travaillera en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire et bénéficiera de formations. Rémunération prévue et remboursement des frais de prise en charge.

Adressez votre candidature et lettre de motivation à :
Centre Hospitalier de Gonesse
Monsieur le Directeur
BP30071 - 95503 Gonesse Cedex
Renseignements: Secrétariat du placement familial:
Tél : 01 34 53 20 89
Mail : aft@ch-gonesse.fr

Santé

Bienvenue dans votre centre ambulatoire

L'ancienne clinique a déménagé pour renaître dans de nouveaux locaux, désormais dans le bas Domont. Il s'agit du 1^{er} centre ambulatoire de chirurgie lourde à voir le jour en Île-de-France.



C'est un nouveau modèle d'établissement qui a ouvert ses portes route de Domont. Gérée par le groupe Capio depuis 2011, la clinique de Domont prend annuellement en charge 11 000 patients.

Depuis l'an dernier, son activité soignée a été progressivement transférée à la clinique d'Ermonville qui accueille désormais les opérations nécessitant une hospitalisation, pour permettre au centre Domontois de devenir exclusivement ambulatoire.

Avec l'hyperspécialisation des médecins et chirurgiens, ainsi que les techniques d'opération mini invasives, les professionnels Domontois comptent parmi eux les plus renommés dans leurs disciplines.



Grâce aux avancées techniques et aux méthodes de préparation et de suivi des patients, l'ambulatoire fait ses preuves dans tous les domaines, pour les établissements, comme pour les patients.

Rentrer chez soi en marchant le soir même après s'être fait poser une prothèse de hanche totale, c'est loin d'être anecdotique.

Réponses adaptées

Grâce à un plateau technique de pointe dans des locaux neufs et adaptés, la clinique dispose désormais de 4 200 m² et propose à ses patients, un centre de consultations de spécialistes en orthopédie, endoscopie digestive, urologie, ophtalmologie, gynécologie... Le nouveau centre comprend égale-

ment un service de radiologie, regroupant les cabinets de la clinique ainsi que celui du bas de l'avenue Jean Jaurès, ouvert de 8h à 20h, 6 jours sur 7, ainsi qu'un service réservé aux consultations en traumatologie, sans rendez-vous, qui permet au patient d'obtenir une consultation, une radio et un diagnostic en tout juste 1 heure.

Lors de la visite du site organisée avec l'Agence Régionale de la Santé en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, Jérôme Chartier, Député du Val d'Oise et premier vice président du Conseil régional, et Régis Ponchard, conseiller municipal, le directeur de l'établissement Romain Doms a expliqué : « Avec cette nouvelle structure de santé, l'offre de soins sur le territoire sera maintenue et saura apporter les réponses les plus adaptées aux différentes pathologies, permettant à la clinique de Domont de demeurer un pôle d'excellence dans le Val-d'Oise et en France ».



Chiens dangereux, déjections canines : que dit la réglementation ?

Le phénomène apparu il y a une vingtaine d'années avait fini par se tasser. Mais les plaintes et signalements relatifs aux gros chiens, voire chiens susceptibles d'être dangereux, remontent de nouveau en nombre auprès de la Police Municipale.

« Nous sommes très vigilants sur ce point. De tels animaux, non tenus en laisse et non muselés sont potentiellement dangereux, pas question de laisser faire. », affirme le Maire, Frédéric Bourdin.

Il faut en effet rappeler que des mesures d'encadrement strictes concernent deux catégories de chiens considérés comme dangereux :

- Les chiens d'attaque, qui ne sont pas des chiens de race mais souvent issus de croi-



Les chiens considérés comme dangereux, comme ce staffordshire terrier (dit pitbull), doivent obligatoirement être tenus en laisse et muselés.

sements. Ces animaux non inscrits à un livre généalogique reconnu par l'état sont purement et simplement interdits en France depuis 2010. Pour ceux acquis avant la loi de 2010, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure lorsqu'ils sont sur la voie publique.

- La réglementation concerne également les chiens de garde et de défense type staffordshire terrier (dits pitbulls), Rottweiler ou Tosa. Ces animaux de race, bien identifiés, ne sont pas interdits mais restent très encadrés. Les propriétaires de ces chiens doivent détenir une carte d'identification de l'animal. Ces chiens doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique et dans les lieux publics. Ils doivent également être détenus et accompagnés d'une personne majeure.

Dans les deux cas, le non respect de ces règles peut coûter très cher aux propriétaires avec une amende pouvant s'élever à 15 000 € et des peines de prison en cas d'incident grave.

Déjections canines, réagissez !

Autres plaintes malheureusement très régulières : le non-respect des règles de propreté. Quoi de plus horripilant que les crottes qui salissent trottoirs et espaces verts... et les propriétaires des chiens qui laissent ostensiblement leur animal salir l'espace public. À moins de ramasser immédiatement les déjections, le propriétaire de l'animal est passible d'une amende de 35 €.

Dans tous les cas, si vous constatez ce type d'incivilité de manière régulière,

n'hésitez pas à prévenir la Police municipale au 01 30 11 81 33. Les maîtres indécents se verront vite rappelés à leurs responsabilités ou sanctionnés si nécessaire.

Pas d'excuse pour ne pas ramasser !

Si les animaux ne peuvent pas le faire, leurs maîtres, eux, le doivent impérativement pour que la ville reste propre.

Pour ne pas être verbalisé par 35€ d'amende, il suffit de ramasser.

Si vous n'avez pas le nécessaire, des totems distributeurs de sacs avec des poubelles intégrées sont à disposition à cet effet, répartis dans toute la ville.

- Vous les trouverez :
- Rue de Bretagne (face à l'école Jean Moulin),
 - Place de la République,
 - en haut et en bas dans le parc de l'Hôtel de Ville,
 - Place de Verdun,
 - à deux endroits le long de la voie principale du parc des Coquelicots,
 - Face à la Chapelle Saint-Pie X
 - Avenue Curie (proche de l'école Brossollette).

En cas de manque de sacs, d'autres distributeurs ont été installés à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans le bâtiment du service enfance/animation, ainsi qu'au centre Georges Brassens.



Sûreté

La police municipale : des professionnels à votre service

Plus encore que n'importe quels autres agents de la Ville, les agents de la police municipale sont au service des Domontois. Ils sont les premiers acteurs du bon ordre et de la tranquillité dans votre ville mais sont aussi souvent sollicités et montrés du doigt dans un contexte national difficile. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs missions ? Leurs moyens ? Le Domontois les a rencontrés.



LA PM EN CHIFFRES

- 1** poste de police adapté
- 8** policiers municipaux
- 5** agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.)
- 2** véhicules (dont un bientôt renouvelé)
- 4** vélos tout terrain
- 4** assistants numériques personnels (PDA) pour dresser des procès verbaux électroniques
- 4470*** procès verbaux, dont 2468 « zones bleues »
- 308*** véhicules relevés, dont 97 enlevés
- 890*** réquisitions d'administrés obligeant une intervention
- 81*** réquisitions de la gendarmerie
- 3856*** appels reçus à traiter
- 1503*** personnes reçues au poste
- 171*** attestations d'accueil
- 213*** Opération Tranquillité Vacances
- 35*** captures d'animaux

* en 2015

Souvent appelée la « PM », la police municipale est la troisième force de police après la gendarmerie et la police nationale. Si elle ne possède pas exactement les mêmes prérogatives judiciaires de ces deux dernières, cette police de proximité, au contact direct des habitants, travaille dans l'intérêt de tous. Il ne faut pas oublier que ses agents sont habilités à dresser des contraventions ou, par exemple, enlever des points sur le permis de conduire s'ils constatent une infraction.

« Le policier municipal remplit des missions de prévention et de surveillance de l'ordre public, de sécurité et de salubrité. Il est chargé d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les infractions » détaille Franck Dubois, chef de service de la police municipale.

Des agents de proximité

Les missions du service sont en effet variées. Administrativement, les agents gèrent les objets trouvés sur la commune, les attestations d'accueil, la gestion des chiens dangereux, l'hygiène et la salubrité publique, en collaboration avec le service juridique et l'Agence Régionale de la Santé (ARS), mais ils veillent aussi au respect des arrêtés municipaux et à leur réglementation, sans oublier l'accueil du public au poste de police.

Sur le terrain, les agents de la police municipale sont le plus souvent les premiers interlocuteurs des administrés. Leurs patrouilles, pédestres, en voiture ou sur cycle, sont

quotidiennes et souvent dissuasives en ce qui concerne les incivilités, ce qui assure la tranquillité des Domontois. Il convient également de citer leur implication dans le cadre des OTV (Opérations Tranquillité Vacances), qui compte un peu plus de 200 demandes à Domont chaque année. D'autres missions leur sont désormais dévolues, comme la gestion de la fourrière pour lutter contre les véhicules dits « ventouses » et « épaves » ainsi que les problèmes de nuisances au quotidien.

Les agents sont habilités à relever les infractions et de les verbaliser le cas échéant. Ils peuvent également intervenir dans le cadre du flagrant délit puis en remettre les auteurs à l'Officier de Police Judiciaire, territorialement compétent. Une convention signée entre les forces de sécurité de l'état (Gendarmerie) et la police municipale afin de mieux coordonner les actions de chacun.

Le cas de la verbalisation relative au stationnement

Un point souvent relevé concerne la verbalisation en zone bleue. Rappelons que ce stationnement a été pensé pour fluidifier l'accès aux commerces pour leurs usagers, premiers destinataires de ces emplacements temporaires. Ces places ne sont en aucun cas prévues pour faire office de parkings résidentiels, c'est pourquoi elles sont réglementées. La Ville met à votre disposition les disques de stationnement à apposer, bien visibles, sur le tableau de bord, à l'avant du véhicule.

Vous trouverez ces disques, gratuits, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au poste de police municipale.

Comme partout en Île-de-France, Domont a connu une urbanisation forte depuis la fin des années 70, et beaucoup de foyers disposent aujourd'hui de plusieurs véhicules. C'est un fait que les places de parking de certaines résidences ne peuvent pas assurer le stationnement de la totalité d'entre eux... mais ce n'est pas l'activité du centre-ville qui doit en souffrir.

La police municipale constate les infractions au stationnement suivant le Code de la route. Les verbalisations, lorsqu'elles ont

lieu, sont appliquées dans un souci de sécurité, de respect individuel et collectif des libertés de chacun.

Il n'existe pas que les zones bleues, il convient de rappeler le stationnement dit « très gênant », sur les trottoirs ou sur les passages piétons, désormais verbalisés par une amende de 135 €.

Avec une moyenne avoisinant les 15 procès-verbaux, par jours ouvrés et toutes infractions confondues, sur la ville, n'en déplaise aux contrevenants, on ne peut en aucun cas considérer que les policiers et Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) verbalisent à outrance.

Pour la plupart, vous les connaissez et ils vous connaissent, ces agents sont là pour vous aider mais aussi pour s'assurer que la vie à Domont reste agréable pour tous, c'est pourquoi ils doivent pouvoir assurer leur travail.

Le respect des règles du Code de la route et du stationnement en fait partie intégrante.

PROFESSIONNALISATION ET ARMEMENT : DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

La convention de partenariat signée cette année, en plus d'amorcer le projet dit de « participation citoyenne », entérine la collaboration étroite des services de gendarmerie et de police municipale, dans le cadre d'une professionnalisation. Elle redéfinit et coordonne les missions dévolues au cadre d'emploi des agents de la police municipale.

Un agent stagiaire suit en effet une formation initiale de 6 mois, puis il doit suivre des formations, répondant aux besoins directs de son poste tous les 5 ans, ou tous les 3 ans pour le chef de service. Chaque agent peut aller au-delà et suivre d'autres formations sur demandes tout au long de sa carrière.

Dans le cadre de leur engagement d'une nature particulière, ils peuvent être confrontés à différents types d'individus, parfois dangereux, et risquent plus que la majorité d'entre nous de subir des blessures dans l'exercice de leur fonction. Ils sont le premier rempart, ils doivent donc être dotés de matériels de protection efficaces et modernes. C'est pourquoi chaque agent dispose, à la demande du Maire, d'un gilet pare-balles.

De plus en plus, les communes françaises arment leur police municipale, c'est aussi le souhait de la Ville.

Le processus est complexe et prend du temps pour être parfaitement normalisé. Il passe par une demande au Préfet. La Ville doit assurer le stockage de ces armes dans une pièce sécurisée dont la collectivité est responsable, ainsi que de l'ensemble du matériel, dont les munitions. Les agents détenteurs de leur arme de service doivent obtenir un certificat médical, suivre une formation qui varie selon le type d'arme (qu'il s'agisse du pistolet ou revolver, du pistolet à impulsion électrique, plus communément appelé « Taser », ou du lanceur de balles défensives, dit « flash-ball »). Ensuite, chaque policier doit se soumettre aux séances d'entraînements obligatoires dans un centre de tir homologué.

Encadré et réglementé, cet équipement, s'il ne peut prétendre éviter tous heurts, peut néanmoins mettre fin à différents types de menaces sans causer de dommages collatéraux, et assurer de meilleures conditions de travail à nos policiers municipaux. Il répond, d'un point de vue technique, à un moyen de défense face à une réalité objective et brutale. Mais rappelons qu'une solide formation est la seule garantie d'un usage adapté de l'armement, conforme à la loi et respectueuse de la sécurité des citoyens.



« Permettre aux policiers de disposer de tous les moyens nécessaires à un complet exercice de leur fonction »

FRÉDÉRIC BOURDIN - MAIRE DE DOMONT

La propagation des armes est un fléau qui n'instaure pas un climat plus sûr et, au contraire, engendre des dangers potentiels. Mais dans le contexte actuel, il est essentiel que les forces de sûreté, incarnées en partie par notre police, disposent de moyens leur permettant d'assurer la sécurité de tous les citoyens, autant que la leur. Dans le cadre légal et grâce à une réglementation stricte, il n'est pas question de créer une atmosphère anxiogène dans Domont, mais au contraire de se prémunir, de savoir se montrer préparés, réactifs.

Grâce à leur investissement, nos policiers sont les premiers acteurs de la sérénité en ville, ils représentent l'autorité. Ils sont des professionnels et méritent notre confiance, c'est pourquoi je m'engage pleinement à leurs côtés pour leur permettre de disposer de tous les moyens nécessaires à un complet exercice de leurs fonctions.



**ENCORE QUELQUES JOURS
POUR RÉPONDRE**

GRANDE ENQUÊTE DE CONSOMMATION

Votre avis est essentiel pour améliorer le commerce à Domont et aux alentours, alors à vos claviers !

La municipalité et l'agglomération vous proposent de répondre à un questionnaire anonyme (temps de réponse estimé à moins de 5 minutes) pour donner vos goûts et vos idées.

Participez dès à présent,
et jusqu'au 30 novembre,
à l'enquête de Plaine Vallée sur :

www.plainevallee-commerce.fr

**Plaine Vallée
l'Agglomération**

**75% DES
CONSOUMATEURS
PRÉFÈRENT LE COMMERCE
DE PROXIMITÉ POUR
LEURS ACHATS !
ET VOUS, COMMENT
CONSOMMEZ-VOUS ?**

Aidez-nous à mieux vous connaître en participant à notre enquête consommateurs.
Connectez-vous sur :
www.plainevallee-commerce.fr

*Selon une enquête Maggy-CVA 2014

Votre participation est essentielle afin d'établir un diagnostic précis qui permettra l'élaboration d'un plan d'actions de développement commercial équilibré et concerté du territoire de Plaine Vallée.

Cap sur le bénévolat !

**CAP Domont cherche des bénévoles : Pourquoi pas vous ?
Rencontre avec l'association qui organise le Festival du Cirque,
la foire commerciale et le salon de l'Auto.**



« Initialement, notre but était de revigorer la Foire d'automne » explique Jean-Marie Étienne, président et fondateur de Cap Domont. Face à l'ampleur prise par la Foire d'Automne initialement gérée par le Comité des Fêtes, il fut décidé par un

groupe de bénévoles de créer en 1992, une nouvelle association présidée par Jean-Marie Étienne, pour développer plus particulièrement la foire commerciale. En 2000, la Foire adopte le thème du cirque, Cap Domont installe alors un petit cha-

pitau de 300 places sur le praticable rue Aristide Briand. Numéros, ambiance, musique : les ingrédients du succès sont déjà là. Suite logique, depuis, le Festival du Cirque revient tous les ans, grâce à Cap Domont.

Pour sa 3^e édition en 2003, le chapiteau s'installe derrière le parking du marché et accueille déjà une centaine de bénévoles sur le week-end des représentations, avant de s'étendre encore pour trouver sa place dans le parc des Coquelicots.

Travail en équipe et responsabilités

Aujourd'hui, lors du festival, le chapiteau compte 3000 places et pas moins de 200 bénévoles sont mobilisés. Informatique, décoration, restauration, administratif... ils occupent un ensemble de postes très diversifiés. « Mais nous avons besoin de toutes les bonnes volontés possibles, car l'association est active toute l'année. Une dizaine de bénévoles travaille ainsi à préparer le festival, mais aussi la foire commerciale et le salon de l'auto » explique Jean-Marie Étienne. « Nos bureaux sont actifs en continu, nous recrutons déjà les numéros pour le prochain Festival... et il ne faut pas oublier que derrière les manifestations, la partie administrative est considérable ! ».

Autour du président, Bernard, Claude, Philippe, Yannick, Patrick, Patricia et les autres donnent le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont tous leur mot à dire et se répartissent une « mosaïque de responsabilités » face aux professionnels avec lesquels ils œuvrent.

Leur but : continuer de faire gagner en renommée le Festival du Cirque, déjà parmi les plus prestigieux de France et, dans le même temps, toujours améliorer la qualité de la foire commerciale. Dans la mesure où 80 % des commerçants reviennent chaque année, dans un contexte où la majorité des foires de ce type peinent à se maintenir, les résultats sont probants.

« Cap Domont a un objectif à la fois artistique, éducatif et social » conclut le président, qui rappelle aussi l'effet positif du festival dans l'école de cirque du centre Brassens, passée de 60 à 130 adhérents cette année. Envie de participer à l'aventure ? N'hésitez pas, contactez CAP Domont.

**Tél : 01 39 91 86 65 (Foire de Domont)
Tél : 01 39 91 58 02 (cirque du Val d'Oise)
Mail : cap.domont@orange.fr**



Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Ville-net : La propreté, c'est leur métier



Ville-net, c'est votre nouveau service de nettoyage et d'entretien extérieur. « Que vous soyez professionnels ou particuliers, nous pouvons nettoyer vos façades, toitures, gouttières, descentes de garage, murets marches ou trottoirs... » détaille Francis Musement, créateur de la société domontoise opérationnelle depuis la rentrée. Il faut dire que les professionnels de Ville-net sont équipés pour répondre à tout type d'attentes avec des solutions techniques efficaces et naturelles. Autonomes en courant et même en eau, grâce à la citerne intégrée au camion, ils peuvent la plupart du temps effectuer leurs travaux sans nécessiter la présence d'un tiers pour donner accès aux lieux. Pas besoin d'échafaudage

non plus, pour nettoyer efficacement les toitures et endroits inaccessibles en hauteur, le nettoyeur haute pression de Ville-net dispose d'une perche spécialement étudiée. Et, grâce aux produits de nettoyage ou de désherbage, le résultat protège plus longtemps vos surfaces qu'avec une haute pression classique, aussi bien en hauteur qu'au sol.

Responsable du contact avec la clientèle, Norabelle ajoute « Nous sommes en mesure de vous proposer un devis gratuit et personnalisé en 48 heures. Que vous soyez un particulier, un professionnel ou même une agence immobilière cherchant à « rafraîchir » un bien pour mieux le vendre... nous sommes ouverts à toute la clientèle de Domont et des alentours ».

Pourquoi avoir fondé cette entreprise ? « Pour répondre à une demande évidente, mais aussi et surtout pour créer de l'emploi. Notre équipe, proche de ses clients, est dynamique et qualifiée » explique Francis Musement.

Si vous avez besoin d'aide pour entretenir vos extérieurs, n'hésitez pas à les contacter !

**Société Ville-net
Tél : 07 84 22 51 70
Ville-net@orange.fr
Facebook : société Ville-net**

Aux Pinceaux Blancs changent de cadre



Nouveau décor pour votre magasin d'encadrement sur-mesure. Carole Barbeau et Isabelle Perez vous accueillent désormais en haut de l'avenue Jean Jaurès, en lieu et place de l'ancienne Caisse d'Épargne. Une vitrine mieux mise en valeur, un commerce plus grand, plus lumineux, mieux adapté... De nombreux changements, qui permettent surtout de continuer à mettre en avant le savoir-faire des deux professionnelles en matière de conseils et d'encadrement sur mesure, fait par leurs soins. « Nous proposons plus de 500 références ainsi qu'un service de tension de toiles... nous pouvons même travailler pour les sociétés ou leurs comités d'entreprises » détaille Carole.

La décoration n'est pas en reste, car le magasin permet à Carole et à Isabelle de mettre l'accent sur des présentoirs et des

espaces repensés régulièrement pour s'adapter aux saisons, aux goûts et aux nouveautés. Au développement des propositions « déco » s'ajoute un large choix de cadeaux, senteurs, photophores, fleurs artificielles ou accessoires de mode (foulards, trousseaux...). « Nous exposons, et vendons, également des toiles d'artistes locaux qui viennent s'intégrer dans les couleurs et ambiances du magasin » ajoute Isabelle. Toujours soucieuses de fidéliser leur clientèle et de répondre au mieux à leur attentes, les deux associées proposent un service de recyclage des dosettes de café Nespresso et ont fait de leur magasin un point de retrait « Mondial Relay ». « Nous voulions surtout proposer plus de confort à nos clients par rapport à notre ancien emplacement rue de la mairie » confie Carole et Isabelle, mais ce qui est certain, c'est que leur professionnalisme et leur exigence du travail bien fait resteront les mêmes.

**Aux Pinceaux Blancs
4, avenue Jean Jaurès - Tél : 01 34 19 90 62
aux.pinceaux.blancs@gmail.com
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de
14h30 à 19h et samedi de 10h à 12h30 et de
14h30 à 18h**

Conseil municipal des Jeunes Domontois

Solidarité, animation, environnement : les jeunes domontois ont des projets plein la tête

C'est reparti pour un an de projets et de réalisations avec les élus du Conseil municipal des Jeunes Domontois. Une institution qui fêtera ses vingt ans d'existence en 2017.



Après leur élection en octobre dernier et la cérémonie de présentation officielle en présence du Maire, les élus du Conseil municipal des Jeunes Domontois ont pris leurs fonctions à l'occasion de leur toute première réunion plénière, le 4 novembre dernier.

Cette première réunion du Conseil permet, comme chaque année, de répartir les élus dans les trois commissions de travail : Environnement et sécurité ; Solidarité et Animations-loisirs.

Une distribution des rôles qui s'effectue selon les choix des jeunes eux-mêmes.

« Les enfants arrivent généralement avec une idée assez précise de ce qu'ils souhaitent réaliser au sein du Conseil, car ils ont fait campagne pour être élus et ont proposé des projets dans leurs écoles », précise Mona Amirouche, conseillère municipale déléguée au CJD.

« Pour ce nouveau mandat, nous avons un bon équilibre entre les trois commissions, nos jeunes s'intéressent à tous les sujets de manière plutôt harmonieuse ».

Des idées et les moyens qui vont avec

En effet, parmi les principaux projets que les enfants ont exposé lors de cette réunion en se présentant les uns aux autres, on note des idées dans tous les domaines. Les enfants ont proposé la poursuite des collectes alimentaires et de l'aide aux enfants démunis. Côté solidarité toujours, jeunes élus ont souhaité renouveler les projets leur permettant d'aller à la rencontre des personnes âgées. Ils ont également suggéré des actions de nettoyage dans certains secteurs afin de contribuer à la propreté de la ville. Ils ont enfin envisagé l'organisation

d'événements sportifs et de compétitions inter-écoles, de même que la création de nouveaux jeux de plein air dans le parc des Coquelicots. Autant de projets soutenus par la Ville qui met en œuvre des moyens pour permettre à cette jeune assemblée de continuer à faire bouger Domont.

Sur leur agenda

Concrètement, les élus du CJD étaient présents à leur première cérémonie patriotique le 11 novembre, pour participer au devoir de mémoire et se sont associés à l'inauguration du square en mémoire de Nicolas Catinat le 13 novembre.

Le 25 novembre, une réunion leur permettra de préparer l'édition 2016 de « Noël pour tous » qui aura lieu le 3 décembre.

PAROLE D'ÉLUS...

EDEN PERNOT

10 ans - CM2

École Jean Moulin

J'ai toujours voulu faire des choses pour la ville et j'ai fait campagne auprès des autres élèves de l'école que je remercie pour leur soutien.

C'est ma deuxième année au Conseil. Je souhaite continuer des actions de solidarité, notamment avec les personnes âgées. C'est très sympa de les rencontrer, on apprend beaucoup auprès d'elles et pendant les commémorations où nous les rencontrons.



LÉA GUYARD

10 ans - CM2

École Charles de Gaulle

Je suis heureuse d'avoir été réélue pour une seconde année car il y a une bonne ambiance au CJD. C'est très bien pour pouvoir aider ceux qui en ont besoin, avec Noël pour Tous par exemple. J'ai également été très heureuse de participer à un spectacle pour les personnes âgées de la Résidence Hélène Moutet et d'autres personnes qui se sentent seules ou isolées. C'est pour cela que je participe à la commission Solidarité.



HUGO ENCARNACÃO

12 ans - 5^{ème}

Collège Aristide Briand

Je suis élu au CJD depuis 4 ans et j'aime beaucoup le fait qu'on rencontre des jeunes des années précédentes, j'ai demandé la commission environnement sécurité. J'aimerais que nous refassions la marche verte avec les Jardins d'Alain. Je souhaite également participer à l'organisation d'événements sportifs comme les Olympiades du CJD et à la mise en place de sorties, par exemple une visite de l'Assemblée Nationale.



SMJ : tous là pour les vacances

Programme chargé avec le Service Municipal Jeunesse pour la Toussaint ! Atelier cuisine, cours de secourisme avec la Croix-Rouge, sport, sorties et soirée d'Halloween... nos jeunes ont encore passé des vacances sans temps mort.



Test pour nos enfants, futurs champions du tri des déchets

Les enfants des centres de loisirs primaires font depuis plusieurs semaines l'apprentissage du tri et du compostage dans le cadre d'un programme d'éducation à la citoyenneté mis en place par les animateurs des centres de loisirs élémentaires en partenariat avec l'équipe de la cuisine centrale, cuisiniers et personnel de service. Ce programme a débuté au restaurant scolaire du Trou Normand où les enfants ont, dans un premier temps, appris à débarrasser eux-mêmes leur plateau et à séparer les déchets. Trois poubelles ont été mises à leur disposition : une pour les restes de viandes, de poissons et de pain malheureusement non recyclables ni même compostables. Une pour les emballages recyclables, cartons et plastiques. Et la troisième pour récupérer tous les déchets transformables en compost. « Plusieurs composteurs ont été installés près du restaurant scolaire du Trou Normand afin de recycler une partie des déchets triés par les enfants », indique Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance. « C'est à la fois un moyen de perfectionner nos futurs citoyens au tri des déchets tout en les sensibilisant au gaspillage alimentaire que nous souhaitons réduire au travers d'actions éducatives de ce type et aider leurs parents à faire de même ».

Rencontre intergénérationnelle autour du compost

Le compostage était également au centre de la rencontre intergénérationnelle orga-



nisée à la Résidence Arefo Hélène Moutet. Un petit groupe d'une vingtaine d'enfants a participé à trois ateliers animés par des agents du Sigidurs, le Syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets. La résidence dispose elle aussi de trois composteurs entretenus par M. Gianoli, l'un des résidents. Les enfants et les retraités ont utilisé le compost pour préparer des jardinières et fleurir les massifs extérieurs de la résidence tandis qu'un autre groupe évaluait ses connaissances en matière de compostage dans le cadre d'un jeu quiz. « Nous sommes toujours heureux d'accueillir des enfants pour ce type d'action intergénérationnelle », a souligné la directrice de la Résidence, Marie Dabin.



Ces différentes initiatives, particulièrement celles visant à limiter le gaspillage dans les cantines, permettront de sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté.



EN BREF

Festival du conte : encore 2 spectacles !

DOMONT Médiathèque
Ancienne de Saint-Exupéry

« Les 7 gueules du Dragon »
par Les Volubiles
(Barbara Glet & Anne-Lise Vouaux-Massel)
Conte familial des 6 ans

Mercredi 23 novembre à 15h30

« La sauvage »
par Sabrina Chezeaux
Adultes-adolescents des 14 ans

Vendredi 25 novembre à 20h30

Réservation indispensable
Tél : 01 74 04 22 12

66, avenue Jean Jaurès
95330 DOMONT

Les saisons s'exposent

Le Hall de votre médiathèque s'est paré de couleurs le temps de l'exposition « 4 saisons » de l'atelier de peinture du centre Georges Brassens animé par Olivier Melano. Chaleureusement salués par le Maire de Domont, Frédéric Bourdin, ainsi que par Alix Lesbouyeries et Marie-France Mosolo, Maires-Adjoints, présents pour l'inauguration, les artistes de l'atelier étaient ravis de cette exposition constituée de quadriptyques, que tous ont pu admirer jusqu'au 9 novembre.



Conte Sibérien

Le conte slave d'Ania Svetovaya est une version sibérienne de Cendrillon. Dans une atmosphère burlesque et touchante à la fois et dans un décor sublime, les enfants vont voyager pour découvrir les danses slaves en chorégraphie de Natalia Makienko. Spectacle à partir de 3 ans (45 minutes)

Centre Georges Brassens
Samedi 26 novembre à 11h et 16h
Tarif unique : 3€
Réservation indispensable :
Tél : 01 39 91 50 69

21^{ème} Fête du Livre : les écrits restent

Les 15 et 16 octobre derniers, l'ADL organisait la traditionnelle Fête du Livre dans la salle des Fêtes. Rencontres, dédicaces, découvertes, ateliers... récit d'un succès.

Vous étiez plus de 1 300 visiteurs à vous être déplacés pour la 21^{ème} édition de la Fête du Livre organisée par l'Association pour le développement de la lecture (ADL).

Jeunesse, albums de bande dessinée, romans... auteurs, éditeurs et partenaires ont accueilli un public constitué de jeunes (certains avaient reçu les auteurs dans leurs classes la semaine précédant l'événement) mais aussi d'adultes, prêts à se laisser aller à une curiosité littéraire, chercher une nouveauté ou simplement rencontrer des écrivains locaux.



Des auteurs et illustrateurs locaux

Spectacles, contes, tombola et ateliers (Reliure, calligraphie ou même origami !) ont également ponctué ce week-end dédié à la lecture, qui a également permis de rencontrer les auteurs venus nombreux. Parmi eux se trouvaient les Domontois Magda Malarz, Natacha Bencic et Jean-Yves Duquesnoy, participant pour la première fois. Saluons également les lauréats valdoisiens du jury des lecteurs de la médiathèque :



« Ce bleu des rois » de Jean-Jacques Hubinois, « Le cri des étendards » de Thierry Verdier et « Bleues Blanches Rouges » de Brigitte Bellac, qui ont su conquérir les cœurs de nos lecteurs. Les belles lettres étaient à l'honneur et le rendez-vous toujours aussi agréable. Merci à tous les participants !

Noël à la maison avec 3A

3A
Noël à la Maison
des Artisans d'Art Associés
64 avenue Jean Jaurès 95330 Domont

du 7^{ème} au 23^{ème} décembre

Cadeaux de créateurs pour tous les budgets
Mardi au Vendredi de 15h à 19h et Samedi de 10h à 19h

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES
du Lundi 12 au Vendredi 16 de 10h à 19h
+ Samedi 17 & Dimanche 18 de 10h à 20h
Ateliers portes ouvertes - vin chaud offert
www.artisans3a.com - ENTREE LIBRE

Du 1^{er} au 23 décembre, les Artisans d'art associés (3A) vous invitent à fêter « Noël à la Maison ».

Venez découvrir leur arbre de l'aveugle et soyez le premier à ouvrir la fenêtre du jour pour recevoir un cadeau !

Les 3A auront le plaisir de vous présenter leurs invités, la céramiste Guénaëlle Grassi (www.guenaellegrassi.com) et le tourneur sur bois John MC Iver.

Venez chercher l'inspiration et trouver vos cadeaux de Noël parmi les créations des artisans d'art : bijoux, accessoires de mode, décoration intérieure, art de la table, ameublement et pourquoi pas un stage à offrir ?

Des cadeaux uniques pour tous les budgets !

Association 3A
64 avenue Jean Jaurès 95330 Domont
Horaires : du mardi au vendredi de 15h à 19h et samedi de 10h à 19h

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

Durant la semaine du lundi 12 au vendredi 16 décembre de 10h à 19h.

Ateliers portes ouvertes autour d'un verre de vin chaud le samedi 17 et dimanche 18 décembre de 10h à 20h.

• Les artisans de 3A seront aussi présents sur le marché de Noël du vendredi 2 au dimanche 4 décembre.

• Fermeture de la Tourelle pour les vacances de Noël :
Vendredi 23 décembre au soir

Réouverture à 15h le mardi 3 janvier



Le rendez-vous des philatélistes

C'est une première, le Club philatélique de Domont et le Cercle culturel de la forêt de Montmorency, qui comprend plusieurs passionnés de timbres, s'associent pour proposer une bourse aux timbres.

Le rendez-vous est donné dans la salle polyvalente du stade des Fauvettes (au bout de l'allée), pour une journée d'échanges, de ventes et d'achat entre particuliers.

« Le but est également de faire des rencontres et de bénéficier de conseils et d'évaluation gratuitement. On pense parfois posséder un trésor alors qu'une collection est classique... et au contraire parfois c'est le cas inverse, certaines pièces sont rares mais peu de collectionneurs le savent » confie Raymond Alin, président du club philatélique de Domont.

Ils seront donc une dizaine de bénévoles

collectionneurs pour superviser les transactions mais aussi vous orienter et vous guider. Ils y présenteront également deux thématiques : François 1^{er} et Les origines de l'homme en plus des collections composées de timbres anciens ou encore de cartes maximum (des cartes postales aux visuels et timbres associés).

« Cette réunion d'association permet de nous rencontrer autour de notre passion commune et d'en faire profiter tous les Domontois » conclut Raymond Alin.

Entrée libre de 9h à 18h
Samedi 19 novembre
Salle polyvalente
du stade des Fauvettes
Rue de Paris



Athlétisme

Nouveau départ pour le Cross des Fauvettes

Annulé l'an dernier à la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Cross des Fauvettes repart du bon pied cette année. Près de 800 coureurs devraient prendre le départ des différentes épreuves le 27 novembre prochain.

Depuis plus de trente ans, le Cross des Fauvettes est un rendez-vous très apprécié des coureurs de fond. Ils sont entre 600 à 800 à prendre chaque année le départ de cette course, dans des conditions météo parfois hivernales et sur un terrain souvent boueux, mais c'est le but recherché. « Le cross est une discipline de l'athlétisme à part entière qui nécessite une solide condition physique et une bonne dose de courage pour affronter des conditions de course très particulières sur un terrain lourd et par une météo qui en découragerait plus d'un », souligne Bruno Papinutto, président de Domont Athlétisme, le club organisateur.

Épreuves homologuées

L'épreuve Domontoise fait partie du calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme. Si elle n'entre pas dans le tableau des compétitions officielles, elle constitue une course de préparation idéale pour les athlètes d'ores et déjà engagés dans la prochaine saison de Cross qui débutera dans la foulée. Le Cross des Fauvettes conserve



cependant son caractère familial et bon enfant : la majorité des participants viennent courir pour se dépasser et profiter de l'ambiance.

Une dizaine de courses sont au programme de la journée du 27 novembre prochain, dès 10h45, avec des parcours homologués adaptés à chaque tranche d'âge. Le cross est accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans. Les parcours sont ensuite de plus en plus sélectifs mais chacun est libre de son choix, selon son niveau.

30 bénévoles mobilisés

Un tel événement nécessite un gros travail de préparation. « Nous mobilisons une trentaine de bénévoles du club pour préparer le Cross, délimiter les parcours, assurer l'accueil

des coureurs, l'organisation des courses et toute la logistique », précise Bruno Papinutto. « Nous avons néanmoins de la ressource car le club se porte plutôt bien, avec près de 270 licenciés ». Beaucoup seront au départ du Cross. On leur souhaite d'être parmi les premiers à l'arrivée. Des remerciements également aux partenaires qui ont accompagné Domont Athlétisme dans l'organisation : le Crédit Mutuel et Décathlon. Sans les sponsors, beaucoup d'événements sportifs ne pourraient avoir lieu.

Découvrez le nouveau site Internet de Domont Athlétisme. Un onglet est spécifiquement dédié au Cross. Tapez « domont-athlétisme.clubeo.com » dans votre navigateur.

L'écho des clubs

Self défense

avec le Karaté Club

Samedi 22 octobre, le club de karaté domontois accueillait Fabrice Fourment, 6ème Dan Kyokushin kaï, instructeur de Krav maga en Israël et moniteur national de Combat Russe. Expert en self défense et sensibilisation à la lutte anti-terroriste, il venait faire profiter de son expérience le temps d'un stage dans notre dojo.

Tous les participants ont été très intéressés par les mises en situations pratiques proposées, qui permettaient de définir quels comportements adopter, comment agir préventivement, comment réagir et se mettre en sécurité, soi et les autres...

L'expérience ayant connu un franc succès, le club compte proposer ce contenu lors de prochains stages ouverts à toutes et tous, sans pré-requis technique ni expérience particulière en Arts Martiaux.

Retrouvez toutes les informations sur ce cursus de sensibilisation sur le site du club : www.KCDomont.fr.



Les fous du trail

Fin octobre avait lieu le 24^{ème} Grand Raid de la Réunion, l'ultra trail réputé pour être le plus dur au monde, autrement appelé « Diagonale des Fous ».

Ce surnom n'a pas découragé 11 coureurs du club d'athlétisme domontois, qui sont allés jusqu'à l'île de la Réunion pour parcourir les 167km reliant Saint Pierre (au sud) à Saint Denis (au nord).

Finir la course dans les temps, en moins de 66 heures, est déjà un exploit, car avec pas moins de 9 700m de dénivelé positif cumulé, on compte près de 30% d'abandons sur les quelque 2 500 coureurs sur la ligne de départ. Les Domontois sont loin d'avoir démerité : au classement, le club finit 19^{ème} sur 49, avec 8 coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée dans les temps.

Ces remarquables « fous » sont depuis revenus et ont bien mérité des félicitations, bravo, donc à Véronique, Jean-Pierre, Francisco, Vitor, Christophe, Alain, Luc, Jean-Marc, Bruno, Hakim et Francis !



Le Footing Domontois est toujours en forme



Dimanche 16 octobre, le traditionnel footing proposé par la municipalité a emmené une cinquantaine de sportifs dans les rues de la Ville sur les 2 parcours proposés chaque mois. En musique et dans la bonne humeur, anciens et nouveaux coureurs se sont retrouvés pour cette petite séance sportive et familiale.

Car le principe de cet événement est de permettre à toutes et tous de participer à son rythme. Guidés par un « coach », les coureurs peuvent même bénéficier de pauses et d'étirements, notamment sur le petit parcours, mesurant 1,5km de long.



Envie de venir participer ? Le prochain départ aura lieu dimanche 20 novembre à 10h, place de la gare, avant une trêve hivernale et un retour en 2017. Renseignements : 01 39 35 55 00

PREMIER FOOTING À DOMONT : RETOUR SUR EXPÉRIENCE

CLAIRE, 18 ANS

« Je reviendrai avec plaisir car j'ai aimé l'ambiance, j'adore faire du sport en toutes circonstances, alors je trouve l'idée excellente ! »



MARJORIE, 27 ANS

« Sur un coup de tête, je voulais aller courir ce matin... et c'est quand même beaucoup plus sympa d'y aller en groupe plutôt que seule ! J'apprécie la musique et le fait que l'événement soit familial, mais la prochaine fois j'espère qu'il y aura un parcours un peu plus long »



NATHALIE, 48 ANS

« Ma fille essaye de me trainer au stade régulièrement, c'est elle qui m'a parlé du footing de Domont. J'ai couru sur le petit circuit et c'était faisable grâce aux exercices, alors je reviendrai, c'est sûr »



Coupe de France de basket : l'aventure continue !

Samedi 22 octobre, l'équipe féminine des seniors du club de basket (constituée essentiellement de joueuses juniors de moins de 20 ans) a reçu Melun au gymnase municipal pour le 3^e tour de la Coupe de France. Face à cette équipe de niveau régional, les domontoises, qui évoluent en « département », ont mené un combat acharné qu'elles ont finalement remporté 81 à 78 !

Le prochain match les confrontera donc au Stade Français, qui évolue en « national 2 ». Petit Poucet face à l'Ogre, la victoire risque d'être difficile à obtenir, c'est pourquoi les basketteuses auront besoin de tout votre soutien lors de la rencontre, samedi 19 novembre, à 20h30 toujours au stade municipal Jean Jaurès. Venez nombreux les encourager à écrire leur histoire et celle de notre club !



Gymnastique Volontaire, Inscrivez vous...

Les cours ont repris à la Gymnastique Volontaire Domontoise, mais les inscriptions ne sont pas closes.

Rejoignez l'association qui propose des activités sportives de bien-être et de loisir (gymnastique d'entretien, cardio, abdos fessiers, stretching, STEP, renfort musculaire...) où chacun évolue à son rythme dans une ambiance détendue.

Le matin :

- Mardi au gymnase des Grands Jardins et à la salle Victor Basch
- Vendredi au gymnase des Grands Jardins

Le soir :

- Lundi, jeudi et vendredi au gymnase Charles de Gaulle

Renseignements : 06 70 89 23 65



Retour sur...

Danse et amitié : des retraités heureux !

Les retraités Domontois ont été fidèles au rendez-vous du traditionnel après-midi dansant organisé par l'équipe du service animation à la salle des Fêtes, le 21 octobre dernier. Une animation régulière, très appréciée d'une bonne centaine de retraités toujours prompts à rejoindre la piste de danse et joyeux autour des tables, pour partager le café ou le thé, accompagnés de quelques gourmandises sucrées. Les participants ont été chaleureusement accueillis par Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux seniors.



C'EST LEUR AVIS...

CAROLE LÉTON
65 ANS

C'est vraiment l'occasion de passer un très bon moment. L'ambiance est excellente. Je retrouve toujours mon groupe d'amis, comme à tous les rendez-vous organisés par le service animation, notamment le repas de fin d'année. C'est un vrai plaisir partagé.



MICHEL MALINKOWSKI
75 ANS

Je viens au thé dansant dès que j'en ai l'occasion. Même pour y rester juste 1h30. J'ai des engagements pris par ailleurs souvent, à savoir garder mes petits-enfants. Il faudrait peut-être penser à changer le jour d'ailleurs. Mais c'est un rendez-vous que j'aime vraiment beaucoup.



ALINE NACHTIGALL
53 ANS

J'accompagne toujours mon mari au thé dansant. Je pose même un jour de congé car je travaille encore. L'ambiance est excellente, la musique toujours agréable sans compter les retrouvailles avec les amis. C'est très bien organisé et c'est vraiment un moment convivial et chaleureux que nous ne manquons jamais si nous le pouvons.



Quand Domont se raconte

Vendredi 4 novembre, François Vuillemet, créateur du site « Domont et sa région » présentait la seconde partie de sa conférence « Domont avant/après » sur le Bas-Domont, accompagné par le service animation de la Ville, Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint et Régis Ponchard, Conseiller municipal. Les très nombreux visiteurs ont pu découvrir les archives incroyablement riches de cette présentation participative, où chacun a pu confier ses anecdotes et contribuer à la mémoire de la Ville. Un succès.



Conférence avec le comité de Jumelage

Le 7 octobre, à la salle des Fauvettes, l'association domontoise conviait Horst Eberhard, membre du Comité de Jumelage de Germering, notre jumelle allemande.

Le spécialiste y a présenté sa conférence « La France et l'Allemagne, des origines à nos jours », mettant en lumière de nombreux points de l'histoire commune de deux pays. Une assistance studieuse, parmi laquelle Frédéric Bourdin, Maire de Domont et Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint a suivi les propos du conférencier avant un moment de convivialité et d'échanges qui a conclu cette rencontre.



Grande frousse résidence de Clairval

Pour Halloween, les résidents de l'allée du parc, l'allée du lac et l'allée du mail ont sorti le grand jeu ! S'ils sont très nombreux à avoir décoré leurs maisons pour accueillir les petits gourmands, plusieurs bénévoles ont aussi recréé comme chaque année au 74, allée du Parc, une petite « maison hantée ».

De belles frayeurs ont ainsi été offertes à pas moins de 300 visiteurs courageux avant de recevoir les traditionnelles friandises. Rendez-vous l'an prochain... si vous l'osez !



Micros dons, maxi réussite

Les 4, 5 et 6 novembre, le magasin super U d'Ecouen accueillait l'association Crocus Blanc dans le cadre de l'opération Microndon 95.

Les bénévoles, parents et enfants, se présentaient aux visiteurs et clients en leur donnant une carte à passer en caisse afin de faire un petit don pour l'association qui œuvre au profit des enfants en situation de handicap mental ou psychique et de leur famille.

« Le résultat de cette première expérience est allé au-delà de nos espérances, surtout en terme de rencontres » explique la présidente Catherine Frigerio, qui, en plus de la mobilisation pour les dons, remercie les équipes très accueillantes du magasin et bien sûr les bénévoles présents (dont Emilie Ivandekics, Maire-Adjoint, et le sportif olympique Marc-André Cratère).



Tous ont su retenir l'attention du public et même motiver de nouveaux adhérents. Dans Domont, les commerçants ont également répondu présents pour l'opération d'entraide puisqu'une trentaine de tirelire « Crocus Blanc » a été déposée dans leurs magasins. Merci à tous les participants !

Super loto avec vos commerçants

C'était une première couronnée de succès : l'Association des commerçants et artisans libéraux domontois (ACALD) a fait gagner de très nombreux lots au participants de son loto, samedi 5 novembre. Frédéric Bourdin, Maire de Domont, et Patrick Brisset, Maire-Adjoint, étaient éga-

lement présents pour l'occasion, dans le gymnase Charles de Gaulle, qui a fait salle comble et a permis aux joueurs de rencontrer « différemment » leurs commerçants venus organiser bénévolement cet événement convivial.



L'intercommunalité commémore le 11 novembre à Domont...

Les communes d'Attainville, Moisselles et Domont ont, pour la première fois, célébré conjointement la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France, le 11 novembre dernier. Depuis 2012, cette commémoration a vu sa portée élargie à l'ensemble des morts pour la France, civils et militaires, y compris ceux tombés plus récemment dans le cadre d'opérations extérieures, en Afrique, en Afghanistan, au Moyen-Orient. Un premier hommage a été rendu au monument aux morts du cimetière d'Attainville. Le cortège s'est ensuite déplacé au Monument aux Morts de Moisselles pour un nouvel instant de recueillement. La cérémonie s'est ensuite poursuivie au Cimetière de Domont puis au Monument aux

Morts de la Place de Verdun où le Maire, Frédéric Bourdin, a rappelé le sens de cette journée. « *Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale. Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire* ». Un devoir parfaitement respecté à Domont par le biais du Conseil Municipal des Jeunes, présent tout au long de cette cérémonie pour reprendre le flambeau du Souvenir.



à Attainville...



et à Moisselles...



Square Nicolas Catinat, en hommage aux victimes du terrorisme



Un an jour pour jour après les dramatiques attentats du 13 novembre 2015, la Ville a inauguré le square qui porte désormais le nom de Nicolas Catinat, assassiné au Bataclan. « *Un enfant de Domont que nous n'oublierons jamais* » comme l'a souligné Frédéric Bourdin, maire de Domont, lors de la cérémonie en présence de Jean-Yves Latournerie, Préfet du Val-d'Oise, de Jérôme Chartier, Député du Val-d'Oise et premier vice-président du Conseil Régional, ainsi que de l'ensemble du conseil municipal.

De nombreux Domontois étaient également présents pour se recueillir autour des proches de Nicolas lors de cette cérémonie si particulière, afin de rendre hommage à celui qui fait désormais à jamais partie de notre histoire.



